



**MINISTÈRE  
DE LA MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DOSSIER DE PRESSE**

# **Salon international nautique de Paris : le ministère de la Mer s'engage en faveur du nautisme**

**4 - 12 décembre 2021**



# Les chiffres clés du nautisme en France

## NAUTISME

**5,08**

milliards d'euros  
de chiffre d'affaires  
(2018-2019, Fédération  
des industries nautiques)

**13**

millions de  
plaisanciers  
occasionnels  
chaque année

**4**

millions de  
plaisanciers  
réguliers  
par an

plus de

**60 000**

bateaux d'occasion  
achetés en France  
chaque année

**1**

million  
de navires  
immatriculés  
en France

**+ de 10 000**

immatriculations  
supplémentaires par an

**5 500**

entreprises  
françaises dans  
le secteur  
du nautisme

**140 000**

emplois générés par ce  
secteur, dont 45 000  
emplois directs

**473**

installations  
portuaires  
sur le littoral

**187 600**

emplacements à flot  
(180 000 pour les  
bateaux de plaisance)

**1 100**

bases nautiques

**15 000**

éducateurs de  
sports nautiques

## SNSM

**10,5**

millions d'euros  
de subvention  
de l'État en  
2020 et 2021

**+ 4,5**

millions d'euros  
de la part du ministère  
de la Mer par rapport  
à 2019

**8 500**

bénévoles

**85**

salariés

**9 000**

interventions  
par an

près de

**37 000**

personnes prises  
en charge



**L**e développement du nautisme est pour moi une priorité. C'est un puissant levier pour la découverte de la mer et de ses opportunités. La plaisance est d'ailleurs un secteur plébiscité, avec 13 millions de plaisanciers occasionnels, un million de navires immatriculés et 10 000 nouvelles immatriculations supplémentaires chaque année. Les nouveaux usages et demandes de services génèrent un fort dynamisme territorial et industriel. Les industries nautiques françaises, fleurons de notre pays, sont également en tête du marché international. Elles représentent 5 500 entreprises, 45 000 emplois directs et contribuent à dynamiser le secteur sur l'ensemble de notre territoire.

Le Salon nautique de Paris, après une précédente édition aussi novatrice que réussie en virtuel, nous conforte, en cette fin d'année 2021, dans cet état d'esprit, celui d'un secteur en pleine expansion. Notre pays a la chance de pouvoir bénéficier, à quelques mètres de la Seine, d'une grande manifestation, un moment de rassemblement dans la promotion d'un secteur économique et surtout d'une passion française, le nautisme. Le ministère de la Mer ne pouvait pas être absent de ce grand rendez-vous. J'ai délocalisé une partie de mon cabinet et de mon administration pour aller à la rencontre des usagers de la mer durant ces quelques jours que la Fédération des industries nautiques nous permet de vivre.

Rejoignez-nous, rejoignez le ministère de la Mer, rejoignez le monde maritime dont la capitale se trouve, jusqu'au 12 décembre, porte de Versailles. J'ai voulu ici mettre en avant quelques thématiques structurantes de l'action de mon ministère avec le nautisme, le sauvetage en mer, le tourisme et les ports de plaisance, l'emploi nautique et maritime. Toute l'ambition est de construire ensemble le nautisme de demain. Cette vision prospective est essentielle. Il appartient à l'État, en lien avec les collectivités, de l'imaginer au cœur d'une grande politique maritime.

**Annick Girardin**  
ministre de la Mer

# Les engagements pour le nautisme

## L'homologation des formations de la SNSM

Le travail mené au quotidien par les 8 500 bénévoles de la SNSM est essentiel. Une feuille de route partenariale entre l'État et la SNSM a été signée il y a 1 an. Elle s'articule autour de 4 grands axes :

1. Stabiliser le modèle économique de la SNSM
2. Conforter la condition de bénévole
3. Renforcer l'attractivité de l'association
4. Accompagner les évolutions de la gouvernance

Cette année, l'arrêté concernant les formations change enfin la donne pour les organismes intervenants en mer, qu'il s'agisse de l'État, de ses opérateurs ou de la SNSM. Il donne un nouveau souffle à l'attractivité de la condition de bénévole. Trois formations sont dorénavant inscrites au registre national des certifications professionnelles (RNCP) :

- chef de bord ;
- équipier de conduite de navigation ;
- équipier de pont.

Être bénévole à la SNSM, cela signifie non seulement suivre un parcours de formation d'excellence, mais aussi être reconnu en externe, qu'il s'agisse du secteur privé ou public. Le ministère de la Mer se mobilise pour promouvoir cet engagement.

➤ Présentation de l'arrêté sur l'homologation des formations de la SNSM depuis leur stand le mardi 7 décembre à 19h.

## Propositions de la mission nautisme pour l'avenir de la plaisance : Yves Lyon-Caen et Guillaume Sellier

Durant l'été 2021, la ministre de la Mer Annick Girardin a confié une mission à Yves Lyon-Caen (président de la Fédération des Industries Nautiques) sur l'avenir de la plaisance. Appuyé dans ses travaux par le directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest, Guillaume Sellier, il a notamment pu porter une attention particulière sur la transition écologique de la filière, l'accompagnement de l'innovation, les actions pour favoriser des pratiques responsables, l'accès à la plaisance ou encore les simplifications réglementaires. L'ensemble de ces propositions doit aider à structurer encore un peu plus notre ambition forte dans le domaine de la plaisance.

➤ Remise des propositions prévue le 8 décembre à 14h30.

## Emploi et formation dans le secteur maritime via les acteurs du nautisme

Les acteurs de la filière des industriels de la mer, parmi eux les acteurs du nautisme, ne parviennent plus à recruter les collaborateurs dont ils ont besoin. C'est l'un des freins majeurs au développement de la filière en dépit de l'implication de l'État. Le ministère de la Mer veut, par le biais du nautisme, participer à la promotion du plein emploi maritime à l'horizon 2030. C'est l'objet de la signature du partenariat entre la Fédération française de voile et l'École nationale supérieure de la marine (ENSM).

Quelques outils pour avancer :

- une plus grande attractivité des métiers du nautisme, notamment avec le brevet d'initiation à la mer (Bimer) ;
- des équivalences entre les filières et une polyvalence dans les métiers du maritime ;
- des passerelles à construire entre le sport de haut niveau et les métiers de la mer ;
- une convention de branche des industries et services nautiques plus ambitieuse.

Les navigatrices et navigateurs d'exception auront accès à une validation des acquis de leur expérience de course au large afin d'obtenir le titre de marine marchande Capitaine 200 voile « pont », selon une procédure spécifique et rapide basée sur l'expertise de la Fédération française de voile sur les parcours et l'obtention de modules complémentaires du référentiel de la marine marchande.

➤ Événements sur la signature du partenariat entre la Fédération française de voile et l'École nationale supérieure de la marine (ENSM) prévu le mardi 7 décembre à 18h30 et la tenue du comité stratégique de la filière des industriels de la mer le mercredi 8 décembre à 16h30.

## Volet Mer et littoral du plan gouvernemental de reconquête et de transformation du tourisme : « Destination France »

La mer est une destination touristique privilégiée. Le tourisme littoral durable est une priorité. Avec le plan de reconquête et de transformation du tourisme annoncé par le Premier ministre le 20 novembre, la mer trouve une place de choix au sein de la destination France. Le ministère de la Mer a notamment tenu à accompagner la transition écologique des infrastructures du nautisme : la Fédération française des ports de plaisance y joue un rôle majeur. Le sentier du littoral figure également dans ce plan, qui a pour objectif de permettre à toutes et tous de découvrir toute l'année les territoires du littoral français et leurs richesses maritimes. Sa réhabilitation permet aux Français de retrouver le chemin de ces itinéraires chargés d'histoires, de sel et d'embruns.

La création de 35 zones de mouillage écologiques, et d'équipements légers (ZMEL), le financement d'une cinquantaine de coffres et les procédures administratives (barèmes, redevance domaniale) seront harmonisées pour réduire les délais d'instruction et d'autorisation, tout en préservant les sites écologiquement sensibles.

L'État soutiendra les projets de verdissement, de modernisation et de lutte contre la montée des eaux des ports de plaisance et des bases nautiques. Le Gouvernement s'engage ainsi à accompagner les acteurs du secteur qui ont entamé des projets pour transformer leur modèle, notamment pour moderniser les infrastructures, assurer leur transition écologique et en faire de véritables lieux d'accueil, de services, de convivialité et d'animation locale dans la perspective d'un tourisme durable et 4 saisons.

➤ Assemblée générale de la Fédération française des ports de plaisance : le 9 décembre à 14h.

**#NAUTIC2021**

# Une semaine d'animation sur le stand du ministère de la Mer

**Hall 1 - Stand C4**

**SAMEDI 4** 10h - 19h

**10h**

Inauguration du salon en présence d'Annick Girardin, ministre de la mer

**DIMANCHE 5** 10h - 19h

Journée spéciale « Visite du milieu marin  
avec l'Office français de la biodiversité »

Casques de réalité virtuelle disponibles

**LUNDI 6** 10h - 19h

Journée spéciale « Visite du milieu marin  
avec l'Office français de la biodiversité »

Casques de réalité virtuelle disponibles

**MARDI 7** 10h - 19h

Journée spéciale « Écrivains de Marine »

**18h30**

Signature d'une convention FFV/ENSM sur la promotion des formations  
et des métiers maritimes

**19h - Stand SNSM**

Présentation de l'arrêté sur l'homologation des formations de la SNSM

## **MERCREDI 8** 10h - 19h

Journée spéciale  
« Nautisme de demain »

### **10h45 - 11h45**

Animation « Le partage des eaux ou comment faire cohabiter les usages de la mer dans un parc national ». Animé par François Victor, directeur adjoint du Parc national de Port-Cros

### **14h30**

Remise du rapport Lyon-Caen/Sellier pour le développement de la filière nautique et de la plaisance

## **DIMANCHE 12**

10h - 18h

## **JEUDI 9** 10h - 19h

Journée spéciale  
« Ports de plaisance »

### **11h - 13h**

Atelier cuisine aux algues – comment préparer un tartare d'algues ? Animé par Régine Quéva, animatrice et formatrice, enseignante et auteure

TOUTE LA JOURNÉE :  
accueil de la Fédération française des ports de plaisance sur le stand

## **VENDREDI 10** 10h - 23h (nocturne)

Journée spéciale  
« Peintres officiels de la Marine »

TOUTE LA JOURNÉE :  
présence des peintres sur le stand

## **SAMEDI 11** 10h - 19h

Journée spéciale  
« Musée de la Marine »

TOUTE LA JOURNÉE :  
diffusion d'œuvres et de film du Musée de la Marine sur le stand

Durant toute la durée du salon, le stand du ministère de la Mer accueille l'Office français de la biodiversité (OFB), l'École nationale de voile (ENV) et la Fédération française des ports de plaisance (FFPP), nous vous invitons à venir les voir et à échanger avec eux.



**MINISTÈRE  
DE LA MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*